

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

Le neuf novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Montrond le Château sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre

**N° 171/17**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 31 octobre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 16 novembre 2017,

**Objet de la délibération :**  
**NAUFILOUE : entrées offertes**

**Nombre de membres**

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 70
- Absents : 29
  - Dont suppléés : 3
  - Dont représentés : 11
  - Excusés : 5
  - Non excusés : 10
- Votants : 84

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Dugourd Jean-François à M. Demesmay Maurice, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, Mme Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, Mme Kowal-Bondy Nathalie à Mme Faivre Sarah, M. Bole Joel à M. Vincent Marguet, Mme Beaune Catherine à M. Marechal Philippe, M. Groshenry Maxime à M. Grenier Jean-Claude, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Vergey André., M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard

**Procuration**

**Suppléé(e)s**

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Moniotte Jacques par M. Masson Jean-Pierre, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe

**Excusé(e)**

Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Guinchard Jean-Pierre & Paul Jacques

**Absent(e)s**

Mmes Breuillot Christine, Failenet Maryse, Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Sage Jean-Luc, Pogliano Jean-Louis, Petetin Yves & Chatelain Claude

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Luc Fourquet, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la délibération n° 14/14 du 13/02/14 sur les offres commerciales de Nautiloue, le conseil est invité à étendre au nouveau territoire Loue Lison la pratique d'offre d'entrées gratuites ou offres commerciales :
  - Pour les manifestations des associations qui sont domiciliées et qui œuvrent sur le territoire de la CCLL, comme par exemple des lotos ou des tombolas... Selon le nombre d'adhérents des associations et de participants concernés, la CCLL pourra offrir jusqu'à 50 entrées "public adultes et/ou enfants" utilisables sur la période de septembre à juin exclusivement.
  - Pour faire découvrir et promouvoir l'établissement,
  - Pour, en compensation selon les cas à l'appréciation du Directeur, annulation de cours du fait de Nautiloue comme par exemple les jours fériés non travaillés ou les fermetures exceptionnelles.

A l'unanimité, le conseil communautaire valide la pratique d'offre d'entrées gratuites ou offres commerciales ci-dessus détaillée.

Fait et délibéré en séance, le 09.11.17

Pour Extrait conforme,

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bastide  
25290 ORNANS

Jean-Claude GRENIER  
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171109-171-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2017

